

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 6 décembre 2021

**N° CP-2021-12-12-11**

**N° applicatif 2669**

### **12<sup>ème</sup> Commission**

Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale

#### **Service instructeur**

Service des sports

#### **Service consulté**

## **ATTRIBUTION DE DIVERSES AIDES DANS LE SECTEUR SPORTIF**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'approuver différentes subventions de fonctionnement dans le domaine du sport pour un montant total de 8 400 € :

- 3 900 € au titre du fonds d'aide à l'organisation de manifestations sportives,
- 4 500 € à l'Association Prévoyance et Solidarité.

Il a également pour objet de proroger la durée de validité de plusieurs subventions.

Dans le présent rapport, il vous est proposé d'allouer les dernières séries de subventions aux clubs et associations sportives de l'exercice budgétaire 2021.

### **I. Le Fonds d'aide à l'organisation de manifestations sportives**

Dans le cadre de la politique de promotion de la pratique sportive portée par la Collectivité européenne d'Alsace, un fonds d'aide est destiné à soutenir les clubs et associations, les comités, voire les ligues et exceptionnellement les Communes qui organisent sur le territoire alsacien des manifestations sportives.

Ce fonds a été doté d'une enveloppe de 183 800 € en fonctionnement lors du vote du Budget Primitif 2021.

Depuis le début de l'année, afin de soutenir ces manifestations, 5 rapports successifs concernant ce fonds ont déjà été approuvés en Commission permanente.

Il vous est proposé par le biais de ce rapport d'allouer à une 6<sup>ème</sup> série de manifestations sportives, un montant global de 3 900 € de subventions dont le détail figure en annexe au présent rapport (annexe 1) :

*Territoire Eurométropole de Strasbourg :*

- Les Championnats de France de lutte seniors organisés par l'Olympia Lutte Schiltigheim les 23 et 24 octobre 2021 au Gymnase des Malteries (subvention proposée de 2 500 €).

*Territoire Agglomération Mulhouse :*

- La 19<sup>e</sup> édition du Challenge Edouard Schuller organisé par la section judo de l'Espérance 1893 Mulhouse le 31 octobre 2021 au Palais des Sports de Mulhouse (subvention proposée de 400 €).

*Territoire Région de Colmar :*

- La 1<sup>e</sup> édition des Championnats d'Alsace interclubs de natation organisés par le Comité Départemental de natation du Haut Rhin le 14 novembre 2021 au Centre aquatique de Guebwiller (subvention proposée de 1 000 €).

## **II. Le soutien à l'Association de Prévoyance et de Solidarité**

Cette association, forte de 13 000 membres, fédère les dirigeants, actifs ou retraités, du football alsacien. Elle organise des rencontres, des expositions (notamment il y a quelques années sur le football alsacien durant la Première Guerre mondiale) et divers événements afin de soutenir un lien intergénérationnel.

Inspirée d'autres modèles amicalistes, elle verse une allocation annuelle aux membres qui justifient d'une activité bénévole d'au moins 25 ans. Par ailleurs, elle alloue un fonds de secours lors du décès d'un membre et accorde une garantie assurancielle en cas de sinistre automobile.

Le financement de toutes ces activités et prestations est assuré par le versement d'une cotisation annuelle encaissée auprès des dirigeants avec le concours des clubs et du District d'Alsace de football.

Cette association a fêté cette année ses 50 ans d'existence et a, à cette occasion, mis en exergue la dimension patrimoniale du football alsacien avec un focus particulier sur le bénévolat.

Cet événement festif s'est déroulé le samedi 4 décembre 2021 au siège du District Alsace de football à HAUTEPIERRE (STRASBOURG) et a accueilli près de 400 personnes.

Il a été l'occasion de découvrir :

- une exposition de tableaux dédiée au monde du football, animée par diverses interventions de personnalités du monde du football,
- un sketch sur le football écrit et joué en alsacien.

La Collectivité européenne d'Alsace a, dans ce cadre, souhaité mettre les dirigeants du football à l'honneur en décernant plusieurs distinctions :

- au dirigeant le plus âgé,
- au dirigeant le plus jeune,
- à la dirigeante la plus méritante,
- aux dirigeants de l'Association de Prévoyance et de Solidarité : Monsieur Hubert GOETZ, Président et Monsieur Erny JACKY, ancien président.

Un verre de l'amitié a clôturé la manifestation. L'association a profité de ce rassemblement pour remettre les allocations annuelles aux dirigeants présents.

L'association sollicite en faveur de cette manifestation de promotion un soutien financier de la Collectivité européenne d'Alsace.

Compte tenu de son engagement remarquable en faveur du bénévolat depuis cinquante ans et des actions mises en œuvre tout au long de l'année et au cours de la soirée au service du football de l'ensemble du territoire alsacien, il est proposé de lui accorder un soutien financier de 4 500 € (annexe 2) pour cet événement.

### **III. Prorogation de la durée de validité de diverses subventions**

Afin de permettre le versement du solde de subventions d'investissement votées par la commission permanente du Conseil Départemental du Bas-Rhin dans le cadre des contrats de territoire, il est proposé à la Commission permanente de proroger le délai de validité des subventions suivantes jusqu'au 31 décembre 2021 :

- Subvention de 6 328,81 € votée par la commission permanente du Conseil Départemental du Bas-Rhin du 3 avril 2017 au profit de la commune de DAUENDORF pour des travaux d'aménagement des sanitaires dans le cadre d'un Ad'ap et l'aménagement d'une salle de motricité à l'école, pour un solde à verser de 331,33 € ;

- Subvention de 14 586,40 € votée par la commission permanente du Conseil Départemental du Bas-Rhin du 3 avril 2017 au profit de la commune de HAGUENAU pour des travaux de mise aux normes dans les écoles, pour un solde à verser de 6 302,92 € ;

De même, il est proposé à la Commission permanente de proroger le délai de validité des subventions suivantes jusqu'au 31 décembre 2022 :

- Subvention de 64 000 € votée par la commission permanente du Conseil Départemental du Bas-Rhin du 13 mars 2017 au profit de la commune de LA BROQUE pour des travaux de mise en conformité, de sécurité et d'économie d'énergie des écoles de La Broque et de La Claquette, pour un solde à verser de 10 393,16 € ;

- Subvention de 7 680 € votée par la commission permanente du Conseil Départemental du Bas-Rhin du 13 mars 2017 au profit de la commune de HERRLISHEIM pour des travaux de réfection des sanitaires dans l'école maternelle du Petit Pont, pour un solde à verser de 7 680 € ;

- Subvention de 169 572,55 € votée par la commission permanente du Conseil Général du Bas-Rhin du 5 septembre 2011 au profit de l'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS SAINT-JOSEPH DE SOUFFLENHEIM pour une deuxième tranche de travaux de mise aux normes du centre de vacances de Fouchy, pour un solde à verser de 91 216,04 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

. D'approuver la 6<sup>e</sup> liste de subventions de fonctionnement de l'année 2021, à verser au titre du fonds d'aide à l'organisation de manifestations sportives, pour un montant total de 3 900 € (selon la répartition jointe en annexe 1) ;

. D'allouer une subvention de fonctionnement de 4 500€ en faveur de l'Association Prévoyance et Solidarité (annexe 2) ;

. De préciser que les dépenses correspondantes seront prélevées du budget sur les imputations suivantes :

- Opération P208O004T01 - 3416 - 65-65748-35 : 2 500 € pour l'aide à l'organisation de manifestations sportives dans le Bas-Rhin
- Opération P208O004T06 - 3416 - 65-65748 - 35 : 1 400 € pour l'aide à l'organisation de manifestations sportives dans le Haut-Rhin
- Opération P208O001T10 - 3416 - 65-65748-35 : 4 500 € pour l'aide à l'Association Prévoyance et Solidarité.

. D'acter que ces subventions feront l'objet d'un versement unique.

. De proroger la durée de validité des subventions précitées selon les modalités détaillées ci-dessus.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY